

**PLAN DE MISE EN ŒUVRE HUMANITAIRE (HIP)****RÉGION DES GRANDS LACS**

**La mise en œuvre pleine et complète de cette version du HIP est subordonnée à l'adoption de la décision modifiant la décision C(2015)8936 final, ainsi qu'à la disponibilité des crédits correspondants sur le budget général 2016 de l'Union européenne**

MONTANT: 52 500 000 EUR

Le plan de mise en œuvre humanitaire (HIP) a été préparé sur la base de la décision de financement ECHO/WWD/BUD/2016/01000 (Décision Globale) et les lignes directrices pour les priorités opérationnelles de l'aide humanitaire (priorités opérationnelles). Le but du HIP et de ses annexes est de servir d'outil de communication pour les partenaires d'ECHO<sup>1</sup> et de les aider dans la préparation de leurs propositions. Les dispositions de la Décision Globale et les conditions générales de la convention avec la Commission européenne priment sur les dispositions de ce document. Ce HIP pourrait couvrir les interventions dans les pays suivants: République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Burundi, Tanzanie et Angola.

**0. CHANGEMENTS DEPUIS LA VERSION PRECEDENTE DU HIP*****Première modification***

À la suite de l'orientation politique donnée par le commissaire Stylianides à accroître le soutien financier d'ECHO pour l'éducation dans les situations d'urgence afin d'atteindre l'objectif global de 4 % ainsi que de contribution additionnelle de 26 000 000 d'euros accordé par l'autorité budgétaire, un montant de 4 000 000 d'euros a été ajouté au HIP actuel.

Cette contribution supplémentaire sera utilisée pour soutenir les activités permettant l'accès sécurisé à une éducation de qualité pour les garçons et filles dans les conflits, les situations d'urgence complexes, d'autres situations de violence et les premières phases de la reconstruction. Elle peut, en outre, soutenir des activités éducatives à plus long terme dans des situations de crise prolongée et dans les camps de réfugiés/déplacés, ainsi que des actions focalisées sur le passage aux systèmes éducatifs officiels.

Malgré la reconnaissance accrue du rôle important que peut jouer l'éducation pour les enfants et les jeunes touchés par des crises, l'éducation dans les situations d'urgence demeure l'un des secteurs les moins financés par l'aide humanitaire. Pour les garçons et les filles touchés par les crises, l'accès sécurisé à l'éducation peut sauver des vies, les protéger contre les menaces extérieures et leur donner un sentiment de normalité, en leur transmettant des aptitudes à la vie quotidienne, de renforcer leur résilience et leur redonner l'espoir d'une vie meilleure. Comme les crises prolongées dans le monde gagnent en importance, il existe un risque de créer une «génération perdue» s'il n'y a pas d'investissements en amont dans l'éducation en situation d'urgence.

---

<sup>1</sup> Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO)

## 1. CONTEXTE

### RDC

Depuis plus de quinze ans, la République démocratique du Congo (RDC) est en proie à une crise humanitaire persistante, complexe et multifactorielle, caractérisée par de violents conflits armés sévissant dans plusieurs régions, un très grand nombre de déplacés et de réfugiés, diverses épidémies et épizooties, des catastrophes naturelles, un contexte généralisé de pauvreté et de précarité, des conflits locaux présentant parfois une dimension ethnique/clanique – pour contrôler l'accès aux terres et aux ressources naturelles et pour conquérir le pouvoir politique ou traditionnel – qui crée une instabilité politique au niveau local.

En dépit de ressources naturelles abondantes, la RDC occupe l'avant-dernière place (186<sup>e</sup>) du classement mondial établi sur la base de l'indice de développement humain du PNUD<sup>2</sup>, et les indices de vulnérabilité et de crise de ce pays occupent une des positions les plus élevées selon Inform<sup>3</sup>, derrière la République centrafricaine (RCA) et le Sud-Soudan. Le cadre d'analyse intégré d'ECHO pour la période 2014-2015 relève des besoins humanitaires élevés en RDC. La population touchée par la crise est considérée comme extrêmement vulnérable. La RDC est aussi quatrième au classement de l'index des Etats fragiles établi par le Fonds pour la Paix.

Malgré un certain succès initial suite à une collaboration militaire étroite entre la MONUSCO et les FARDC (Forces armées de la RDC), les tensions politiques entre la MONUSCO et de la RDC ont entraîné de facto une suspension de la collaboration depuis le début de 2015.

Actuellement, du Haut-Uele, en passant par le Bas-Uele, l'Ituri et les Kivus jusqu'au Katanga, quatre groupes armés d'origine étrangère (FDLR, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ADF, Forces Nationales de Libération (FNL) et une quarantaine de groupes armés locaux, dont certains créés récemment, sont actifs et maintiennent la partie orientale de la RDC dans une situation de conflit prolongé, conduisant à des mouvements de population importants et récurrents. Cet état de fait ne facilite pas les investissements des acteurs de développement qui permettraient éventuellement d'avoir un impact durable.

Les espoirs de stabilisation du Nord Kivu (NK) sur les dernières années ne se sont pas concrétisés. Alors que certaines zones du Masisi, du Nyiragongo et du Rutshuru sont plus stables, d'autres zones ont vu sur les derniers mois la criminalité lourdement augmenter, ce qui a impacté la capacité des acteurs humanitaires à délivrer une assistance et assurer un accès aux services de base. En outre, de nombreux groupes armés (allant de petits groupes de défense locaux à des groupes étrangers avec un agenda spécifique) sont toujours actifs, et commettent des violations massives des droits de l'homme, en particulier à Béni, dans le Lubero, à Walikale et dans le Masisi.

---

<sup>2</sup> Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

<sup>3</sup> Index For Risk Management

Au Sud-Kivu (SK), plusieurs groupes armés restent actifs, avec de fréquents combats soit entre groupes armés (Raia Mutomboki , Mai-Mai Yakutumba , etc. ) et FARDC ou entre les groupes armés eux-même . Les mouvements de troupes des FARDC (envoyés à NK, mais pas entièrement remplacés au SK) tout au long de 2015 ont créé de nouveaux vides sécuritaires remplis rapidement par d'autres groupes armés. Des niveaux élevés de violence affectent toujours la population, et les infrastructures dans deux tiers de la province. Même si au cours des deux dernières années les déplacements ont été moins importants et plus courts, leur caractère répétitif augmente sérieusement la vulnérabilité des ménages. Le territoire de Shabunda est aujourd'hui l'un des exemples les plus frappant, même si pas le seul, de ce cycle de la violence.

La situation au Katanga reste critique à la fois en termes de sécurité que des besoins humanitaires. En plus de déplacements et les conflits causés par l'activisme des Mai-Mai, le conflit ethnique entre les Luba et les Pygmées a persisté et s'est étendu dans d'autres zones en 2015. Le nombre de personnes déplacées est estimé à 316 000. Les mouvements de population continuent avec de nouveaux déplacements de population alors que le niveau de réponse en termes d'assistance reste limité (services de base). La nature de la violence rend difficile le retour des populations dans leurs villages d'origine sans le soutien des organisations humanitaires.

La situation dans la province de l'Ituri, particulièrement dans l'Irumu, demeure tendue. Le FRPI, principal groupe armé, continue de lutter activement contre les FARDC. Le conflit a un impact direct sur la population en termes de violations des droits de l'homme, de déplacement et d'accès aux services de base, avec un impact sur la situation humanitaire, notamment en termes de sécurité alimentaire.

Par conséquent, les déplacements internes de populations civiles congolaises continuent et les estimations ont atteint 1,6 millions de personnes<sup>4</sup>. Les déplacés internes et les populations hôtes endurent souvent les abus commis par les groupes et forces armés opérant dans leurs zones de refuge (travaux forcés, vols, pillages, enrôlements forcés et violences, notamment sexuelles). L'accès à l'eau, aux soins de santé, à la terre (leur moyen de subsistance) et à l'éducation pour les enfants se révèle extrêmement difficile.

Les épidémies (comme la rougeole, la malaria, le choléra, ébola<sup>5</sup>), phénomène récurrent dans l'ensemble du pays, est un autre sujet de préoccupation important et exigerait un effort important à long terme de la part des autorités en vue d'améliorer sensiblement les structures de santé et la couverture vaccinale. En l'absence de politiques nationales efficaces en place, les activités visant à sauver des vies et à lutter contre les épidémies demeurent essentielles.

---

<sup>4</sup> Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU (OCHA), Septembre 2015

<sup>5</sup> En Août 2014, une nouvelle épidémie d'Ebola a été déclaré dans la province de l'Equateur , étant le septième d'affilée depuis que la maladie a été identifiée en 1976. L'intervention d'urgence des acteurs humanitaires a été essentielle dans la réponse et la prévention de sa propagation en RDC et les pays voisins

En outre, des taux élevés de malnutrition aigüe persistent dans certains districts. Selon l'UNICEF<sup>6</sup>, quelque 2 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aigüe sévère en RDC.

### **Les réfugiés dans la région des Grands Lacs**

D'un point de vue régional, les dernières décennies ont vu de grands mouvements de population à la suite du génocide rwandais, le conflit au Burundi, l'instabilité persistante en RDC ainsi que le récent conflit en RCA. Certains de ces pays ont ou vont entrer en processus électoral<sup>7</sup> qui peuvent nécessiter une attention particulière d'un point de vue humanitaire.

Les tensions politiques récentes au Burundi liés aux Juillet 2015 élections présidentielles ont provoqué un afflux massif de réfugiés vers les pays voisins. 190 000 réfugiés du Burundi ont demandé l'asile en RDC, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, la majorité étant hébergées dans des camps gérés par le HCR, dépendant exclusivement de l'aide humanitaire pour la fourniture de services de base et la protection. Dans le contexte politique actuel, il est probable que de nombreux réfugiés resteront dans les camps en 2016, avec une faible visibilité sur les perspectives de rendement.

La crise en RCA 2013 a entraîné une vague d'arrivées de réfugiés dans la partie nord de la RDC (principalement de province de l'Equateur) et la République du Congo. À ce jour, 99 000 et 28 747 réfugiés ont été enregistrés respectivement par le HCR. Ils sont hébergés dans les zones rurales pauvres qui sont fragiles, où les réfugiés sont en concurrence pour des ressources limitées et exacerbent les tensions entre les communautés.

Environ 431 000 réfugiés de la RDC<sup>8</sup> sont enregistrés dans les pays voisins de 186 000 en Ouganda, 74 000 au Rwanda, 56.000 en Tanzanie, 54 000 au Burundi, 23 000 en République du Congo, et d'autres au Kenya, le Soudan du Sud, de la RCA, l'Ethiopie et le Soudan, certains datant de 1997, la majorité vivant dans les camps de réfugiés en fonction de l'aide humanitaire pour leur survie.

## **2. BESOINS HUMANITAIRES**

- 1) Populations touchées / bénéficiaires potentiels :

### **RDC**

Les conséquences humanitaires de la situation sécuritaire toujours volatile à l'est du pays et au Katanga sont manifestes, et incluent d'importants mouvements de population.

---

<sup>6</sup> Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

<sup>7</sup> Des élections ont pris place au Burundi et en Tanzanie (nationale)

<sup>8</sup> source: <http://data.unhcr.org/drc/regional.php>

D'après OCHA, le nombre total de déplacés internes en septembre 2015 était estimé à 1,6 millions de personnes bien que la réponse humanitaire se concentre principalement sur les personnes récemment déplacées et sur les sites de déplacés. Le chiffre global de la population affectée est toutefois bien plus élevé, puisqu'il comprend également toutes les personnes qui n'ont pas été en mesure de fuir, ainsi que les populations résidentes locales dans toute la partie orientale de la RDC. Étant donné leur vulnérabilité chronique, les populations résidentes peuvent, elles aussi, être indirectement touchées par le conflit. Il est donc essentiel de veiller à ce que les besoins soient évalués (et l'assistance fournie) en fonction de la vulnérabilité des populations concernées, plutôt que de leur statut (réfugiés, rapatriés, etc.). Selon IPC<sup>9</sup>, il est estimé que 6,5 millions de congolais sont actuellement en insécurité alimentaire et ont un besoin urgent d'une assistance alimentaire.

De plus, dans un climat marqué par de graves violations des droits de l'homme, le nombre d'enfants recrutés par les groupes armés demeure un problème majeur. L'UNICEF estime qu'au moins 3 700 enfants sont actuellement associés aux forces armées et aux groupes armés en RDC.

La situation nutritionnelle chez les jeunes enfants reste critique malgré l'amélioration de la prévalence moyenne des taux de malnutrition aiguë. Les provinces les plus touchées sont le Maniema, le Katanga, le Bandundu, le Kasai Oriental et le Kasai Occidental. Globalement, il y a environ deux millions d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë sévère dans le pays.

### **Les réfugiés dans la région des Grands Lacs<sup>10</sup>**

Au total, les pays de ce HIP hébergent une population de réfugiés s'élevant à environ 610 000<sup>11</sup> personnes (239 341 en RDC, 149 705 au Rwanda, 54 011 au Burundi, 143 965 en Tanzanie et 23 455 en République du Congo).

Selon le UNHCR<sup>12</sup>, en août 2015, plus de 207 000 réfugiés<sup>13</sup> de RDC étaient présents dans les différents pays repris dans ce HIP (Rwanda, Burundi, Tanzanie et République du Congo) et plus de 224 000 étaient présents dans d'autres pays (Ouganda, Sud-Soudan, Zambie, Angola, RCA).

Depuis que le conflit a éclaté en RCA, environ 99 000 réfugiés ont traversé la frontière de la RDC (accueillis dans 5 camps officiels) et 28 747 en ont fui vers la République du Congo (3 camps), avec environ deux-tiers d'entre eux âgés de moins de 25 ans. Ils dépendent de l'aide humanitaire pour les services de base (nourriture, eau, santé, éducation). Les acteurs humanitaires doivent lutter pour maintenir leurs

---

<sup>9</sup> IPC, 12<sup>ème</sup> cycle, décembre 2014 – juin 2015

<sup>10</sup> En RDC, au Rwanda, Burundi, Tanzanie et République du Congo

<sup>11</sup> Source: UNHCR 30 août 2015 <http://data.unhcr.org/drc/regional.php> et <http://data.unhcr.org/burundi/regional.php>

<sup>12</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

<sup>13</sup> source: <http://data.unhcr.org/drc/regional.php>

services à la hauteur des standards SPHERE<sup>14</sup> à cause de l'isolement des lieux et des contraintes logistiques.

Depuis le début des troubles politiques au Burundi en avril 2015, plus de 190 000 burundais ont fui et trouvé refuge dans les pays avoisinants et approximativement 179 000 sont dans des camps dans des pays couverts par ce HIP. La situation n'est pas stabilisée et des centaines de nouveaux réfugiés arrivent chaque jour depuis le mois d'août 2015.

## 2) Description des besoins humanitaires les plus graves

Étant donné la taille du pays et les différentes dynamiques de conflit, les enjeux prioritaires varient d'une région à l'autre. Dans les zones touchées par les conflits, l'insécurité généralisée, qui expose la population à des exactions, et l'accès insuffisant aux services de base (soins de santé de qualité, éducation, etc.) demeurent des problèmes fondamentaux. L'insécurité alimentaire, l'accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement et la perte d'abris et d'articles non alimentaires associés aux déplacements fréquents entraînent régulièrement des besoins humanitaires importants. Par ailleurs, la situation alimentaire est plus problématique dans la partie centrale du pays, négligée par rapport aux régions affectées par le conflit, qui bénéficient, elles, de la présence et de l'intervention d'organisations humanitaires depuis plusieurs années. En particulier, les besoins qui doivent être adressés en priorité par secteur d'intervention sont les suivants :

**Protection et conformité du droit international humanitaire (DIH) en cas d'urgence complexes, y compris la protection des enfants:** l'absence de protection des populations civiles est le principal problème rencontré dans l'ensemble des régions de la RDC touchées par les conflits<sup>15</sup>. Les forces armées nationales comme les autres groupes armés commettent fréquemment des exactions à l'encontre des civils: arrestations arbitraires, racket, pillages et travaux forcés, violences (sexuelles ou autres), torture et exécutions. Toutes les interventions humanitaires doivent intégrer les questions liées à la protection dans tous les secteurs mentionnés ci-dessous, avec une attention particulière pour la protection des plus vulnérables et des enfants.

**Santé:** les conséquences des maladies infectieuses et non infectieuses sont très lourdes dans le pays. Les épidémies, notamment la rougeole et le choléra, sont de plus en plus fréquentes et s'étendent géographiquement sur l'ensemble du territoire avec un nombre rapporté de cas de malaria en augmentation. Les problèmes psychologiques affichent une prévalence élevée et forment un enjeu exigeant et négligé, en raison de sa complexité, du manque de compétences en la matière et de la durée des traitements requis. Les problèmes structurels sous-jacents (insuffisance généralisée des financements, manque de personnel, etc.), associés aux conséquences directes et indirectes du conflit (exode des ressources humaines, pillage des

---

<sup>14</sup> Charte humanitaire et standards minimum de l'intervention humanitaire (SPHERE)

<sup>15</sup> L'absence de protection représente également un problème majeur dans les zones épargnées par les conflits, même si les enjeux sont d'une nature différente de ceux rencontrés dans l'est de la RDC (mariages forcés, violences domestiques, droits de succession pour les femmes, etc.).

installations, etc.), se traduisent par une sous-performance et une faiblesse globale du système de santé congolais. Les taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile demeurent très élevés en raison d'un accès insuffisant aux soins de santé (vaccination, prise en charge prénatale, soins obstétricaux d'urgence) et à d'autres services de base.

**Assistance et sécurité alimentaire:** les résultats du cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire (IPC)<sup>16</sup> de décembre 2014-juin 2015 couvrant l'entièreté des zones rurales du territoire nationale indique que 7 territoires sont en phase IPC 4 (urgence) et nécessitent des actions urgentes pour sauver des vies et des moyens de subsistance. 3 de ces 7 territoires se trouvent dans la province du Katanga (Manono, Mitwaba et Pweto) et un respectivement dans les provinces du Maniema (Punia), le Sud-Kivu (Shabunda) et Ituri (Irumu), tous dans les zones touchées par des conflits<sup>17</sup>. 61 territoires sont entièrement ou partiellement en phase 3 IPC (de crise), ce qui signifie que, même avec l'aide humanitaire, on observera des déficits alimentaires considérables et une malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale, et un épuisement des moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire. 65 autres territoires sont sous pression (phase de l'IPC 2), territoires dans lesquels la population ne peut payer certaines dépenses non-alimentaires essentiels sans se livrer à des stratégies négatives d'adaptation. Ces résultats traduisent une situation où les déplacements de population, l'insécurité généralisée, la perturbation des activités agricoles et génératrices de revenus ainsi que la réduction des revenus et des moyens d'existence contribuent à ces situations d'insécurité alimentaire.

**Nutrition:** Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime que 2 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère chaque année. Des poches de malnutrition beaucoup plus graves apparaissent fréquemment en lien avec d'autres facteurs (épidémies, déplacements de populations, etc.) et doivent faire l'objet d'une surveillance et de systèmes d'alerte spécifiques. Étant donné les carences du système sanitaire national, le manque de personnel sanitaire qualifié, par ailleurs faiblement motivé, et l'insuffisance des financements dans les secteurs de la santé et de l'alimentation, les capacités locales pour faire face à de tels niveaux de malnutrition aiguë sont extrêmement réduites.

**Eau, hygiène et assainissement:** dans la majeure partie de la RDC, les problèmes liés à l'eau sont d'ordre davantage qualitatif que quantitatif. L'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau et à des installations d'assainissement de base, ainsi que les connaissances et les pratiques en matière d'hygiène personnelle, sont globalement inadéquats. Cette situation présente un risque lorsqu'elle se conjugue avec un contexte de déplacements, d'afflux de populations ou d'épidémies, comme le choléra, qui touche désormais tout l'est du pays, à proximité des Grands Lacs.

---

<sup>16</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) – 12<sup>ème</sup> cycle en RDC

<sup>17</sup> Le 7<sup>ème</sup> territoire est celui de Boende en Equateur où la phase d'urgence est liée aux conséquences de l'épidémie d'ébola.

**Articles non alimentaires/abris:** la plupart des déplacés internes vivent chez des familles d'accueil, ce qui accroît considérablement la pression sur les abris disponibles. Beaucoup ont perdu leurs effets personnels en raison de pillages fréquents et répétés ou à la suite de leur déplacement.

**Réduction des risques de catastrophes naturelles:** de nombreuses régions de la RDC sont régulièrement confrontées à des catastrophes naturelles, auxquelles les communautés locales et les autorités ne sont pas en mesure de faire face. Très peu de ressources sont investies dans la préparation à la réponse d'urgence et dans la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Dans les pays couverts dans ce HIP, les besoins prioritaires sont principalement liés aux mouvements de populations fuyant la violence, que ce soit en tant que réfugiés dans la région ou que personnes déplacées à l'intérieur. Les réfugiés dans les camps gérés par le HCR dépendent presque exclusivement de l'aide humanitaire pour un environnement de protection conforme aux normes internationales et pour leur survie quotidienne en raison de moyens de subsistance limités.

L'expérience passée montre que les mouvements de réfugiés dans la région sont prolongés alors que les mouvements de retour sont lents et relativement limité en nombre en raison de l'absence de réduction des causes profondes qui ont poussé au départ. Cela se traduit rarement par la fermeture des camps. Alors que la problématique des personnes déplacées concerne exclusivement la RDC au moment de la rédaction de ce HIP, si la situation devait se dégrader, les tensions au Burundi pourraient également entraîner des mouvements de population à l'intérieur de ce pays. Ces déplacés auront alors besoin de pouvoir accéder aux services de base, et éventuellement à de l'assistance humanitaire pour assurer cet accès.

Dans les camps de réfugiés, l'accès aux services de base tels que la nourriture, la santé, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation et la protection sont fournis par les agences des Nations Unies et les ONG. Tenant compte de l'extrême vulnérabilité des populations, les besoins en terme de protection sont également élevés dans les sites de transit et dans les camps. Depuis avril 2015, plus de 3 000 enfants non accompagnés et séparés ont fui vers la Tanzanie<sup>18</sup>. La recherche des familles et d'autres services spécialisés de protection, telles que la gestion de cas individuel et le soutien psychologique pour les enfants est un défi majeur qui doit être adressé. Les opportunités pour l'autonomisation et l'intégration locale varient en fonction de divers facteurs tels que la politique d'accueil du gouvernement hôte envers les réfugiés ainsi que des conditions économiques locales. D'autres solutions durables telles que le retour volontaire ou la réinstallation dans des pays tiers existent mais demeurent limitées en raison du nombre important de réfugiés.

---

<sup>18</sup> Source : UNHRC – rapport interagence du 13 août 2015



### 3. REPONSE HUMANITAIRE

#### 1) Réponse et participation nationales et locales

Le gouvernement de la RDC n'a actuellement pas la capacité ni/ou la volonté de faire face aux conséquences humanitaires des combats dans l'est du pays, aux besoins élémentaires sur le reste du territoire, ni aux crises alimentaires qui touchent bon nombre des provinces centrales. Les dépenses consacrées aux services sociaux et à l'infrastructure matérielle restent très faibles par rapport à l'ampleur considérable des besoins et à la taille du pays.

Dans la région des Grands Lacs, malgré le manque de ressources, tous les pays de la région accueillent des réfugiés fuyant les combats et leur accordent le statut approprié, malgré parfois de nombreuses réserves vis-à-vis des conventions (libertés, droit de circulation, droit à l'emploi, etc.).

#### 2) Réponse humanitaire internationale

Le plan d'action humanitaire (HAP) pour 2015 se chiffre à 692 000 000 USD, qui était financé à hauteur de 45 % en août 2015<sup>19</sup>. Ces carences dans les financements ne permettent pas aux agences de couvrir les besoins recensés et pourraient même les obliger à revoir à la baisse les opérations prévues.

#### 3) Contraintes et capacités de réponse d'ECHO

### RDC

Le territoire est vaste et présente de grandes difficultés sur le plan logistique, mais aussi administratif et politique. En ce qui concerne les transports, les routes pavées et les voies navigables praticables sont très rares, et l'infrastructure aéroportuaire et aéronautique se trouve dans un état déplorable. Les opérations militaires, les attaques répétées visant la population locale et les travailleurs humanitaires, ainsi que le déplacement des combats vers les zones les plus reculées rendent plus difficile le maintien de capacités de réponse appropriées. La mise en œuvre de l'aide humanitaire est extrêmement coûteuse dans toute la RDC. Dans ce contexte, il est difficile d'engager de nouveaux acteurs lorsqu'une crise apparaît ou de renforcer les capacités de réponse. Les capacités des parties intéressées locales sont également très limitées.

### Région des Grands Lacs

Malgré les volontés d'accueil des pays hôtes et un environnement de protection globalement favorable pour les réfugiés dans la région, la capacité d'absorption des pays d'accueil est limitée et dépend presque entièrement de l'aide financière extérieure. Les réfugiés ont tendance à rester sur des périodes de temps prolongées dans les pays d'accueil en raison de la durée des conflits qui ont poussé la population à l'exil. Il existe des solutions durables très limitées telles que l'intégration locale ou

---

<sup>19</sup> <https://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyDetails&appealID=1065>

la réinstallation. Le programme américain de réinstallation a l'intention de couvrir 18 000 réfugiés congolais au Burundi, 30 000 au Rwanda et 35 000 en Tanzanie (au total 83 000) au cours des cinq prochaines années. Il contribuera certainement à réduire le nombre global des anciens réfugiés, mais étant donné la croissance de la population il ne résoudra pas la crise de réfugiés. Par conséquent, la majorité des réfugiés dans la région continuera à dépendre de l'aide humanitaire dans un avenir proche.

En raison de contraintes budgétaires et de la nature du mandat d'ECHO, l'assistance se concentrera prioritairement sur les réfugiés récemment déplacés et la mise en place de nouveaux camps avec des services appropriés.

#### 4) Réponse prévue par ECHO<sup>20</sup> et résultats attendus des interventions humanitaires

Lors de la mise en œuvre de ce HIP, une attention particulière sera accordée aux aspects liés à la migration et au déplacement, au plaidoyer, au droit international humanitaire, à l'accès humanitaire et aux principes humanitaires.

ECHO entend répondre aux besoins urgents liés aux mouvements de population dans les zones de conflit et aux situations mettant en péril la vie des personnes dans les régions épargnées par les combats, à l'aide du mécanisme de réponse le plus approprié. Au moment de la rédaction, la priorité de ce HIP est de répondre aux besoins des personnes récemment déplacées à l'intérieur de la RDC (personnes déplacées, rapatriés et communautés d'accueil) et dans les pays voisins touchés par la présence des réfugiés. Selon l'évolution de la situation à l'intérieur du Burundi, une réponse humanitaire à l'intérieur du pays peut être considérée. Il convient de noter que cela nécessiterait un financement supplémentaire et une modification du HIP.

La stratégie humanitaire d'ECHO est basée sur une approche différenciée selon que les régions soient touchées par des conflits armés ou par des catastrophes naturelles fréquentes ou inattendues. Présente dans les villes de Kinshasa, Goma et Bukavu, ECHO est en mesure de suivre de près chaque situation humanitaire et de participer activement à la coordination et au partage d'informations.

L'objectif humanitaire stratégique d'ECHO dans la région des Grands Lac est de continuer à répondre aux différentes urgences de façon rapide et effective, en appliquant le principe "ne pas nuire" à travers une approche multisectorielle intégrée lorsque celle-ci est pertinente et faisable, afin de :

- réduire la mortalité et la morbidité au sein des communautés affectées par des crises diverses (conflit, épidémie, malnutrition aiguë) ou exposées à des risques dans les zones où les seuils d'urgence ont été atteints;

---

<sup>20</sup> Cette réponse tient compte des politiques opérationnelles d'ECHO (<http://ec.europa.eu/echo/fr/what/humanitarian-aid>) et des "recommandations opérationnelles pour la RDC en 2015" dans l'annexe technique du HIP.

- améliorer les conditions de vie, réduire la vulnérabilité et préserver la dignité des déplacés internes et des réfugiés affectés par les conflits;
- renforcer la protection des populations civiles dans les régions touchées par des conflits, avec un accent sur les provinces de l'est et le Katanga où les partenaires font face à des difficultés d'accès et à la nature complexe des déplacements (court, pendulaire, certains membres de la famille uniquement);

Le ciblage des bénéficiaires et la priorisation des actions doit être basé sur les besoins réels et les vulnérabilités durant les premiers mois de déplacement.

Une coordination effective est essentielle. ECHO soutient le programme de transformation du comité permanent inter organisations (transformative agenda), et encourage ses partenaires à démontrer leur engagement en mettant en œuvre ses objectifs, en participant à des mécanismes de coordination (par exemple, aux équipes pays humanitaires ou aux clusters) et en consacrant des ressources au déploiement du transformative agenda.

Les partenaires seront appelés à assurer la pleine conformité aux exigences de visibilité conformément à l'accord contractuel applicable ainsi que les exigences de visibilité spécifiques convenues dans le formulaire unique, faisant partie intégrante des accords individuels. En particulier, ceci inclut l'affichage de premier plan de l'identité visuelle de l'UE sur les sites du projet financés par l'UE, des articles de secours et de l'équipement et de la reconnaissance du rôle de financement de et le partenariat avec l'Union européenne / ECHO à travers des activités telles que la sensibilisation des médias et de la communication numérique. De plus amples explications sur les exigences relatives à la visibilité peuvent être consultées sur le site: <http://www.echo-visibility.eu/>

ECHO fournira un appui supplémentaire pour répondre aux besoins croissants des enfants qui, en situation de conflit, sont hors du système éducatif ou risquent de voir leur éducation perturbée. Dans le cadre de ce HIP, des projets d'éducation et de protection de l'enfance seront financés. ECHO favorisera les projets d'éducation en situation d'urgence dans les zones où le pourcentage d'enfants non scolarisés est particulièrement élevé, où il existe de graves préoccupations en matière de protection de l'enfance et où d'autres sources de financement disponibles sont limitées. Des synergies et une complémentarité avec d'autres services de l'UE et instruments de financement seront recherchées. En outre, les synergies et la complémentarité avec les fonds fournis par le Partenariat mondial pour l'éducation sont encouragées.

#### 4. LRRD<sup>21</sup>, COORDINATION ET TRANSITION

##### 1) Autres interventions d'ECHO

Le HIP ECHO Flight de 2015, visant à fournir un transport aérien humanitaire sécurisé s'est élevé à 12 000 000 EUR, cette somme étant affectée à hauteur de 55 % à la RDC.

Lorsque cela sera possible et souhaitable, la stratégie actuelle d'intervention sera renforcée, par l'intermédiaire du HIP relatif aux épidémies.

En 2015, deux projets ont été mis en œuvre dans le Nord et le Sud Kivu à travers l'initiative « Les enfants de la paix » pour un montant total de 1 000 000 EUR.

ECHO a contribué à travers le DREF<sup>22</sup> aux réponses de la FICR<sup>23</sup> aux désastres naturels au Rwanda et au Burundi.

##### 2) Autres services / disponibilité des donateurs

ECHO encourage les acteurs humanitaires à examiner d'emblée (lors de l'élaboration d'une intervention) les possibilités de synergie et de complémentarité avec les acteurs nationaux et ceux du développement, afin de renforcer l'efficacité des mesures et d'en pérenniser les résultats. Afin de faciliter ce processus, ECHO a maintenu sa présence une année supplémentaire en Ituri afin d'assurer une transition en douceur vers un programme de développement, cette transition est maintenant réalisée. L'instabilité de la situation humanitaire en RDC exige une réponse flexible, dans la mesure où des régions censées avoir été stabilisées peuvent rapidement replonger dans l'urgence, par exemple en cas de recrudescence de l'insécurité ou de suspension de la coopération au développement. Il convient de rechercher une collaboration plus étroite avec les acteurs du développement et les organisations locales, ce qui passe par une exploitation des mécanismes de coordination aux niveaux local et national.

Le programme indicatif national (PIN) du 11<sup>e</sup> FED s'élève à 620 000 000 EUR pour la période 2014-2020 et concentre l'aide de l'Union européenne sur quatre domaines principaux: la santé, l'environnement et l'agriculture durable, les routes, ainsi que la gouvernance et l'État de droit (en accordant une attention particulière à la police, la justice et la défense). La gestion des finances publiques sera également prioritaire en tant que question transversale.

##### 3) Autres interventions concomitantes de l'Union européenne

La RDC bénéficie de plusieurs lignes budgétaires thématiques, notamment: a) l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme, b) la sécurité alimentaire, c) l'environnement et les forêts tropicales ainsi que d) le déminage. Une

---

<sup>21</sup> Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD)

<sup>22</sup> Disaster Relief Emergency Fund

<sup>23</sup> Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

ligne budgétaire est également consacrée au cofinancement des ONG locales.

L'Union européenne est également impliquée dans les missions dans le cadre de la réforme de la sécurité.

#### 4) Scénarios de sortie

La coordination entre les acteurs humanitaires et ceux du développement s'installe progressivement et inclut non seulement les donateurs, mais également les organisations chargées de la mise en œuvre et les autorités. Cependant, de véritables progrès ne pourront être accomplis que moyennant une stabilité et une sécurité suffisantes, ainsi que la mise à disposition de ressources adéquates.

Actuellement, les options en vue d'une sortie complète de régions entières en particulier, sont très limitées. De nouvelles situations de crise émergent régulièrement et, à ce stade, rien ne laisse entrevoir la fin du conflit ou le retour à une stabilité durable.